

Les membres du CA d'AZB s'engagent !

Jean-Michel GARNIER : « *Je m'engage à poursuivre en équipe les efforts de recherche de lieux adaptés aux constructions "habitats santé" pour EHS/MCS. Je m'engage à accompagner les projets AZB de développement de structures à taille humaine, confortables et réductrices d'ondes artificielles. Je m'engage avec AZB pour la préservation et/ou la restauration d'un environnement naturel non toxique, à innover, expérimenter, consolider des solutions améliorant le bien-être et garantissant la santé. A développer l'information sur la toxicité des champs électromagnétiques et favoriser toute initiative médico-sociale envers les personnes électrohypersensibles en souffrance* ».

Dr Yves-Alexandre RAFALOVITCH : « *Je suis ici par défaut. L'institution médicale et les administrations en charge de la santé se sont tellement détournées des vrais besoins de la population, elles ne soutiennent tellement plus les soignants de première ligne, que pour continuer à faire société, c'est aux associations de faire ce que l'état ne fait plus. Mesurez le déni, la lâcheté, le mépris des soignants et des soignés qui ressortent du récent rapport de la Société française de Santé au Travail sur l'EHS et vous comprendrez que nous devons encore tenir fermement et longtemps. Dans la tempête les membres d'équipage sont sur le pont. Ou dans les couchettes pour reprendre des forces* ».

Marie DUBOIS : « *Je m'engage et je soutiens l'association parce qu'elle mène des actions concrètes en faveur des personnes EHS et en particulier l'accès à des logements sans onde* ».

Jacqueline COLLARD : « *Lorsque nous avons créé l'association AZB avec Michèle RIVASI, nous avons chacune, largement intégrée la difficulté rencontrée par les personnes intolérantes aux ondes (en particulier celles de la téléphonie mobile), à être entendues ; ce fut la raison de la création d'AZB. Simultanément nous-mêmes, à travers notre association SERA, nous étions confrontés à rencontrer des personnes handicapées par ces techniques qui cherchaient de l'écoute, des réponses à leurs symptômes invalidants, et des recherches de mesures d'éviction. Ces difficultés de vie restaient majoritairement négligées des Agences de Santé (dans lesquelles nous siégeons) qu'elles soient régionales ou nationales. Notre objectif (quel que soit la pathologie) a toujours été d'aider ceux qui n'en n'ont plus ni la force, ni la capacité. Nous poursuivons malgré ces difficultés, à transmettre la voix des EHS, mais aussi des MCS souvent associée, partout où c'est possible, espérant voir les institutions prendre en compte ce difficile problème et permettre aux EHS de vivre dans des conditions certes minimalistes, mais acceptables (par exemple pour les aider à trouver des lieux refuges, des zones blanches qui seraient nécessaires de rechercher) Dans le même esprit nous nous mobilisons sur l'utilisation excessive des objets connectés dans les écoles, alors que la Suède en a interdit l'utilisation à la rentrée 2023: une autre piste de sobriété* » !

Dr Richard FAITG : « *Il a posé son téléphone portable sur la table du salon pendant son sommeil, il téléphone sans tenir son téléphone mobile ou son DECT contre son oreille, il ne veut pas d'antenne relai près de chez lui, il a coupé son wifi la nuit, il a même écrit un édito pour un journal local sur les risques des pesticides, la pollution de l'air et les ondes électromagnétiques, il appelle cela un effet cocktail. C'est comme une prise de conscience ! Ça vous suffit ? moi pas ! Il est temps d'agir, de faire ensemble, d'inventer, ne nous donnons aucune limite pour le respect du vivant ! Nos différences sont notre richesse, nos points commun notre force. Je ne lâche rien et vous ?* ».

Philippe TRIBAUDEAU : « En septembre 2023 le préfet de Digne Les Bains nous a proposé deux zones blanches sans ondes de téléphonie mobile pour une personne EHS menacée par une antenne. C'était une avancée extraordinaire. Fin décembre 2023, la préfecture annonce la mise en route de l'antenne. Le revirement de celle-ci démontre que le combat n'est pas gagné mais ce jour-là une porte s'est entrouverte. Ensemble, ce que nous avons obtenu de manière isolée pour un EHS, nous pouvons l'obtenir demain de manière pérenne pour tous les EHS. C'est l'une des missions majeures que porte AZB ». Merci d'adhérer !

Bernadette LECOMPTE : "En tant qu'EHS, pour ne plus subir, je veux agir : - dans un collectif politiquement engagé pour restaurer et sanctuariser de vraies zones blanches pour vivre - dans une association à l'écoute de tout ce qui peut améliorer la qualité de vie des EHS-MCS et le faire connaître. Chez AZB, j'apprécie aussi l'existence du COMES, qui permet de suivre l'actualité scientifique et la recherche liées à nos souffrances."

Marie-Noëlle BOLLINGER, chef de projet-AZB

Je fais un métier passion au sein d'une belle équipe pluridisciplinaire, elle-même passionnée et engagée. La tâche est immense et je m'investis avec beaucoup d'énergie auprès des personnes EHS-MCS parce que la cause est juste et qu'elle fait sens à bien des égards. Elle doit venir au-devant de la scène dans l'intérêt des hommes et de tout le vivant.

De nouvelles personnes souhaitent rejoindre le CA d'AZB !

Charles-Maxence LAYET, assistant parlementaire de Michèle RIVASI : "Nous sommes tous des êtres électrosensibles, bien que la plupart d'entre nous n'en aient pas conscience. Et puis il y a les EHS. Un peu, beaucoup, passionnément..."

Les électrohypersensibles (EHS), à leur corps défendant, alertent la société sur l'insoutenable effet cocktail des pollutions électromagnétiques artificielles. Grâce à eux, nous devons dire "malgré eux", la société dans son ensemble découvre cette réalité des pollutions électromagnétiques qui, depuis des décennies, a fait l'objet de tellement de désinformations et de fabrique du doute. Peu à peu, devant les faits, et au fur et à mesure des études, les mentalités évoluent.

AZB a développé un savoir-faire : celui de lieux adaptés aux besoins et à l'extrême sensibilité des EHS aux rayonnements toxiques des courants électriques et des réseaux sans fil. Autrement dit, grâce aux EHS et à AZB, et à tous les experts et professionnels de santé qui accompagnent AZB, on sait comment améliorer la qualité de notre environnement et de nos habitations afin de préserver la santé de personnes infiniment sensibles aux ondes. Nous pouvons tous bénéficier de ce savoir-faire. Quantité d'emplois sont à notre portée. Ce savoir, source de nouveaux métiers et d'une activité économique en mesure de restaurer la santé du vivant, au lieu de le détruire, répond aux besoins des générations futures. Et aux besoins vitaux des EHS. Allons-y !"

Maxime TASSIN : « Le travail et les actions menés par l'association AZB m'intéressent particulièrement : mon métier d'architecte mais aussi de formateurs d'architectes m'a montré que la prise en compte des pollutions électromagnétiques était rarissime, que ce soit en construction neuve ou en réhabilitation de bâtis anciens ; les notions de base permettant de réduire les perturbations EM sont quasi inconnues des milieux du bâtiment ; les aborder en phase de conception ou en phase chantier attire la plupart du temps l'incrédulité voire des réactions de rejet. Si la toxicité des matières chimiques est prise en compte, c'est dans le cadre des obligations réglementaires mais il est exceptionnel que les choix de matériaux aillent au-delà, alors que des mises en œuvre moins toxiques et moins polluantes existent et sont commercialisées. Participer à l'amélioration des conditions de vie de ceux pour qui ces pollutions EM et chimiques sont devenues des questions vitales me paraît primordial dans une société qui s'oriente vers le toujours plus d'ondes et toujours plus de matériaux de synthèse ».

De nouveaux experts-solidaires nous accompagnent tout au long de l'année

Anne ANGIPOUST, Expert immobilier près la Cour d'Appel de Paris, Vice-Président du bureau de la Compagnie des experts en immobilier commercial et d'entreprise près la Cour d'Appel de Paris (CEICE) : *« Je confirme être disposée à donner d'un peu de mon temps bénévolement pour des conseils sur tous types de sujets juridiques, organisationnels ou stratégiques et à faire bénéficier l'association de mes compétences d'expert judiciaire et de mon réseau (avocats, notaires, huissiers, conseils divers...). Je soutiens AZB car je crois en cette association capable d'aider les personnes électrohypersensibles, de mettre en œuvre des actions pour leur permettre de vivre dans de meilleures conditions et d'informer le grand public de cette souffrance mal connue ».*

Agnès FORETTE, webmaster : *« Je soutiens AZB parce qu'elle est un interlocuteur à même de réclamer la re-création de zones blanches sur tous les territoires, et qu'elle est un important acteur d'information au public sur l'EHS et la MCS ».*

Nos activités 2024

AGENDA

28 MARS : Participation d'AZB au **Webinaire dédié aux professionnels de la santé sur l'EHS, organisé par Christian BORDES (Comes)**.

29 MARS : Enregistrement d'un reportage dédié à l'EHS « Les guerres invisibles » avec l'agence Citizen Light.

WE du 25 et 26 MAI : Formation « **Testing thérapie** » ouverte à tous, animée par le Dr Gérard DIEUZAIDE (Comes). Il s'agit d'une méthode qui a fait ses preuves pour apprendre à tester les intolérances (Voir bulletin d'inscription).

8 JUIN : Assemblée générale au Domaine de Sagnol à Gigors et Lozeron à 14h00 (Drôme)

22 Juin : AZB participe à la table ronde sur « **L'EHS** » dans le cadre des « Entretiens de la biodiversité à Metz ». Experts présents : Dr. Gérard LEDOIGT, Professeur émérite de Biologie. Pr. Dominique BELPOMME, Cancérologue, Pr. Olivier CACHARD, Professeur de droit à la faculté de Nancy.

AUTOMNE : Le dispositif de soin et d'accompagnement ouvert aux adhérents est toujours en attente de financement. Il est reprogrammé sur l'automne.

DES DECISIONS DE JUSTICE EN FAVEUR DES PERSONNES EHS QUI FONT PLAISIR !

Retrouvez toutes les informations sur notre site : Rubrique « Informer » et « La reconnaissance avance du côté de la justice » <https://asso-zonesblanches.org/la-reconnaissance-avance-du-cote-de-la-justice/#>

Protection d'une personne EHS menacée d'expulsion d'une zone blanche - Février 2024

Vous retrouverez en pièces jointes nos 3 derniers communiqués de presse concernant la situation de M. TRIBAUDEAU. Vous lirez sur le 3eme communiqué de presse qu'une décision de justice vient de protéger M. TRIBAUDEAU d'être expulsé par l'ONF. L'ordonnance de référé du Tribunal judiciaire de Dignes-Les-bains revêt une telle importance que nous vous la mettons également en copie.

Cette décision est une première qui servira probablement de jurisprudence en faveur de tous les EHS vivant des situations similaires et nous nous en réjouissons.

Grâce à ces communiqués et à l'action volontariste de M. TRIBAUDEAU, nous rendons visible la cause et nous obtenons des retours dans les médias, des reportages sont déjà parus et d'autres sont en cours.

La presse : Reporterre, La brèche, La Provence, Le Dauphiné Libéré, L'Age de fer, HPI (Haute-Provence infos).

Les radios : Radio mistral, RAM 05, Alpes 1, Nice matin, France bleu 04. TV : BFM d'ici (article sur le site internet).

L'EHS est reconnue comme un handicap par l'aide sociale aux Pays-Bas - Février 2024

C'est une bonne nouvelle, l'EHS vient d'être reconnue tout récemment en tant que handicap par l'aide sociale. Le Conseil des droits de l'homme a confirmé que les personnes atteintes d'EHS sont couvertes par la Convention des Nations unies sur le handicap.

Retrait du compteur linky pour une personne bénéficiant d'un pacemaker - JUIN 2023

Valence 29 Juin 2023

La société ENEDIS est contrainte de retirer un compteur linky au profit de Mme X, bénéficiant d'un stimulateur (pacemaker), pour le remplacer par un compteur électrique ou électronique classique non communiquant par les ondes.

Certificat médical : tout médecin peut légalement rédiger un certificat médical

Ministère des affaires sociales et de la santé publique -Santé environnementale

En référence à la circulaire SSS/MCGR/DGS n° 2011-331 du 27 septembre 2011 « ... Le médecin est à même d'apprécier au cas par cas l'opportunité de rédiger un certificat médical et de décider du contenu approprié ». Voir la note d'information DGS/EA1 N°2014-171 du 26 mai 2014 relative à la gestion des risques liés aux radiofréquences. Le certificat du médecin peut être réalisé en ligne. Attention celui-ci est primordial, nous vous conseillons de réfléchir à ces questions avant votre rendez-vous avec le médecin. Votre médecin traitant peut se mettre en lien avec les médecins de notre association si besoin.

Retrouvez les informations sur notre site : Rubrique « informer », « Le handicap »

<https://asso-zonesblanches.org/le-handicap/>

Lancement d'un cycle de conférences

Nos amis Belges de « Ma vie en mode avion » lancent un cycle de conférences appelé « Friday, conférence day », à la suite du rassemblement organisé en juin 2023, avec la sortie d'une vidéo tous les vendredis à 20h. **La première aura lieu le vendredi 29 mars à 20h. Au programme : la vidéo introductive de Michèle RIVASI et une présentation de Charles-Maxence LAYET présentant un état des lieux des affaires européennes.** Le lien suivant sera rendu « public » et accessible à tout le monde : https://www.youtube.com/watch?v=SkjQTF_C3C8

Arthur MERCIER, reportage photographique sur l'EHS

Arthur Mercier est allé explorer les dernières zones blanches de France pour photographier la vie des personnes EHS.

-Les résultats de son travail viennent de paraître dans une revue photo d'une grande qualité, « la revue Epic ». C'est une revue documentaire de très bonne réputation, si vous souhaitez la consulter, elle est à commander à cette page : <https://revueepic.fr/laboutique/vol13>.

-La Bibliothèque Nationale de France accroche quatre de ses images du 19 mars à fin juin 2024, ce qui donne de la visibilité à l'EHS !

-Une exposition va être consacrée à son travail de mai à novembre dans le centre photo exceptionnel du Moulin de la Fontaine installé sur le Loir à Thoré-la-Rochette dans le Loir-et-Cher. C'est dans ce site naturel exceptionnel que « Zone i » a décidé de s'installer pour y développer ses actions culturelles autour de l'Image et l'Environnement.

Soutenir AZB dès maintenant !

Les financements publics ne sont pas au rendez-vous et nous dépendons en grande partie de votre générosité.

Votre participation même minime est la bienvenue.

Vous n'avez pas encore adhéré ? il n'est pas trop tard. **Merci de votre confiance !**